



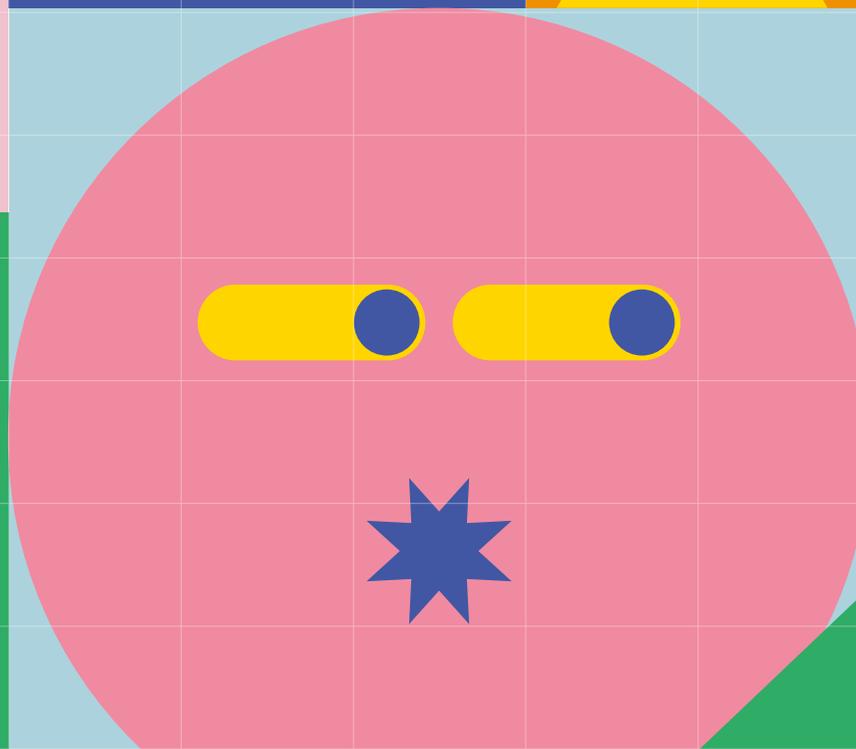
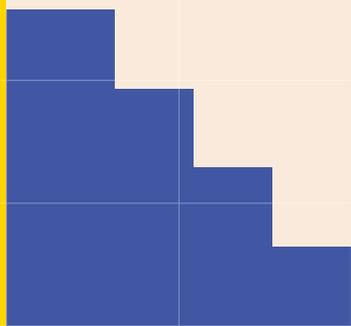
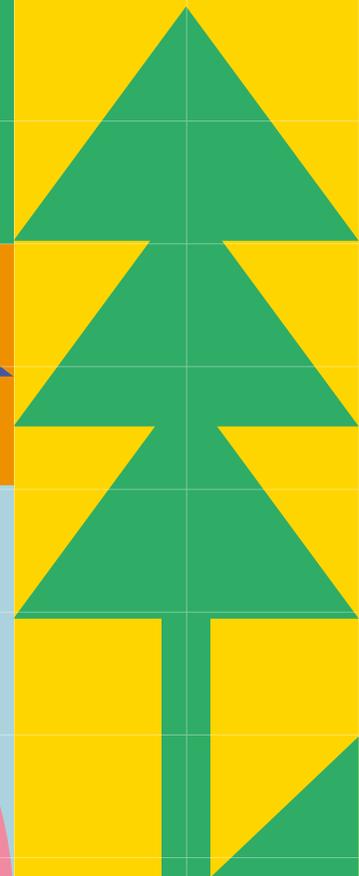
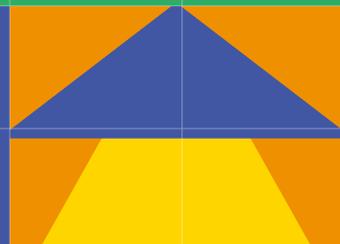
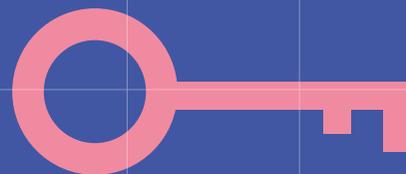
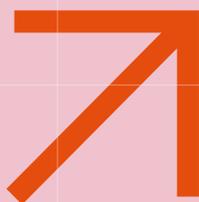
édition 2024



URHAJ AuRA

# Formations

Habitat  
Jeunes  
Auvergne  
Rhône-Alpes



# Sommaire

## L'URHAJ EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES UN PÔLE DE DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES 03

L'URHAJ AuRA et son implantation 04

Le pôle Développement  
de Compétences de l'URHAJ AuRA 04

Un réseau animé 05

## L'URHAJ AuRA UN ORGANISME DE FORMATION 07

Les raisons de nous faire confiance 08

La certification Qualiopi :  
un gage de qualité 09

Les financements des formations 10

Outils complémentaires 11

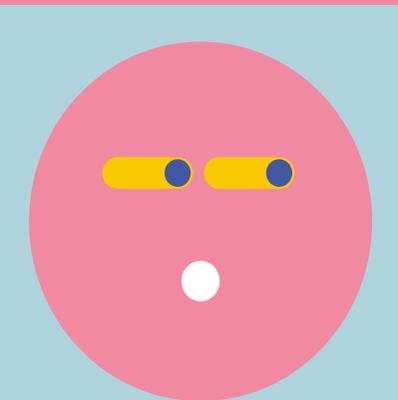
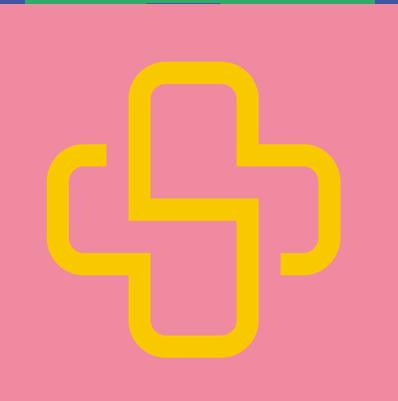
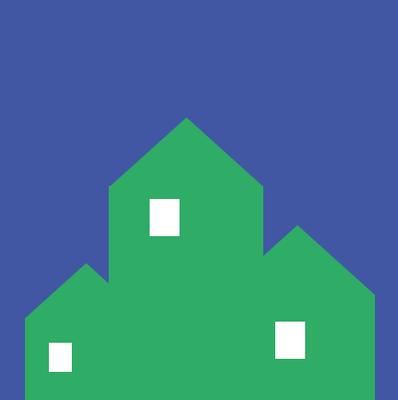
## L'URHAJ AuRA : LES FORMATIONS 12

Les formations professionnelles :  
calendrier et contenu 13

Les formations spécifiques :  
projet santé 24

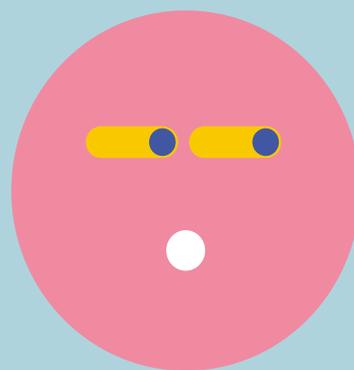
Les autres formations :  
bénévoles, intra, et à la demande 24

## CONTACTS 25





# L'URHAJ en Auvergne-Rhône-Alpes Un pôle de développement de compétences



# L'URHAJ AuRA ET SON IMPLANTATION

L'URHAJ Auvergne-Rhône-Alpes regroupe les structures Habitat Jeunes (HJ) sur 10 des 12 départements de la Région et dans 40 villes. Riches d'une belle diversité, nos structures offrent aux jeunes des territoires une grande variété de solutions dont le Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT) bien sûr, mais aussi des services logements, des projets intergénérationnels, du logement en diffus, des micro-résidences, etc.

C'est bien une multitude de métiers qui est à l'œuvre dans nos résidences pour répondre aux besoins des jeunes. L'une des missions de l'URHAJ AuRA est d'accompagner les professionnel.les au quotidien et dans leur évolution de carrière. Dédié à cela, le pôle de Développement de Compétences du réseau met en place un programme de formations annuel, mais également un ensemble de propositions et de temps d'échange qui sont présentés dans ce catalogue. L'objectif de tout cela est d'inscrire dans nos processus de travail un cycle permanent d'amélioration de nos compétences individuelles et collectives.

En 2023, 40 structures Habitat Jeunes sont adhérentes et gèrent 72 établissements pour jeunes travailleurs et alternants. Pour plus de détails sur l'ensemble de notre réseau, vous pouvez consulter [l'Observatoire régional 2023](#).

# LE PÔLE DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES DE L'URHAJ AuRA

L'un des axes majeurs de l'action de l'URHAJ en Auvergne-Rhône-Alpes est d'accompagner et de soutenir les structures adhérentes et leurs équipes. Ainsi, l'URHAJ s'est dotée d'un pôle de développement des compétences qui déploie de nombreux outils en direction des salarié.es et des bénévoles des Habitats pour les Jeunes, mais aussi pour les partenaires publics et privés : matinées de l'URHAJ, cafés DD, cafés GG, temps socio-éduc, Week-End Citoyen (WEC), visioconférences thématiques, réunions de territoire, etc. L'organisme de formation entre dans cette stratégie globale.

L'URHAJ AuRA reste attentive à l'évolution des métiers du secteur et des savoir-faire des équipes présentes sur le terrain. Ainsi, elle a complété son Observatoire régional 2023 d'un panorama des professionnel.les du réseau. Dernièrement, c'est un partenariat avec la Boutique des Sciences de l'Université Lyon 2 qui va permettre de mieux connaître et d'approfondir notre connaissance des savoir-faire spécifiques déployés dans les Habitat Jeunes et d'identifier plus finement les compétences dites collectives.

## AUJOURD'HUI

Commissions formations :  
en région et avec l'UNHAJ  
et UR's

Formations professionnelles

Formations des élu.es

Formations spécifiques :  
projet santé



## PERSPECTIVES

Cartographie des compétences  
existantes dans le réseau

Veille et réflexion sur  
l'évolution des métiers

Définition d'une stratégie  
d'accompagnement  
territoriale des emplois  
et des carrières

## Chiffres clés du réseau Habitat Jeunes AuRA en 2022



42  
adhérents



72  
structures



40  
villes



7054  
jeunes



10  
départements



5964  
places



5863  
logements



# UN RÉSEAU ANIMÉ

## Les Cafés des Directrices et des Directeurs

Une fois par mois, en visioconférence, c'est l'occasion pour les responsables d'établissements adhérents à l'URHAJ AuRA de se retrouver pour échanger sur leurs besoins, leurs difficultés du moment et de partager leur expérience. C'est également un temps de transmission d'information et d'actualité du réseau.

## Journée Jeunesse

C'est le rendez-vous annuel permettant au réseau et à ses partenaires d'échanger sur l'évolution de l'Habitat Jeunes dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes. S'appuyant sur les données de l'Observatoire régional que nous éditons pour l'occasion, un dialogue s'ouvre afin de comprendre et d'anticiper collectivement les besoins des jeunes.

## Partenariat avec les CPAM : outils et conseils

Une expérimentation a été menée entre septembre 2020 et septembre 2021 entre la CNAM et le réseau Habitat Jeunes sur 3 régions (Grand Est, AuRA, Île-de-France), afin de tester les modalités de partenariat entre URHAJ et CPAM sur la question de l'accès aux droits en santé des jeunes résident.es, avec notamment :

- La formation des équipes socio-éducatives aux droits et aux offres de l'Assurance Maladie ;
- L'organisation d'un escape game pour les jeunes, présentant de manière ludique les droits auxquels ils ont accès auprès de l'Assurance Maladie ;
- L'identification d'un-e référent-e santé jeunes au sein des CPAM et la mise en place d'une procédure de signalement et d'échange avec les équipes socio-éducatives.

Suite au bilan de l'expérimentation, l'URHAJ va impulser en 2024 un rapprochement avec les CPAM de vos territoires afin de favoriser et développer ce partenariat (formation des équipes, mise en place de la procédure de signalement, organisation de l'Escape Game, contact avec référent.e...).

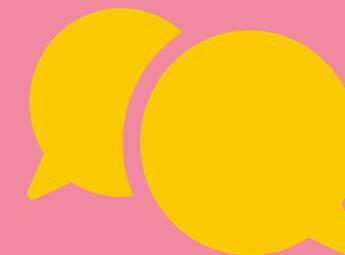
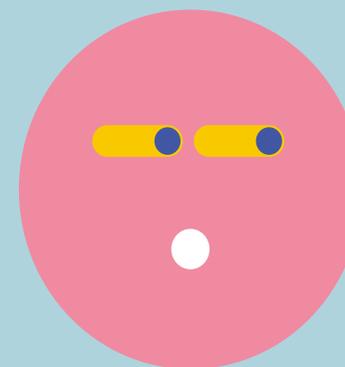
## Des Commissions socio-éducatives

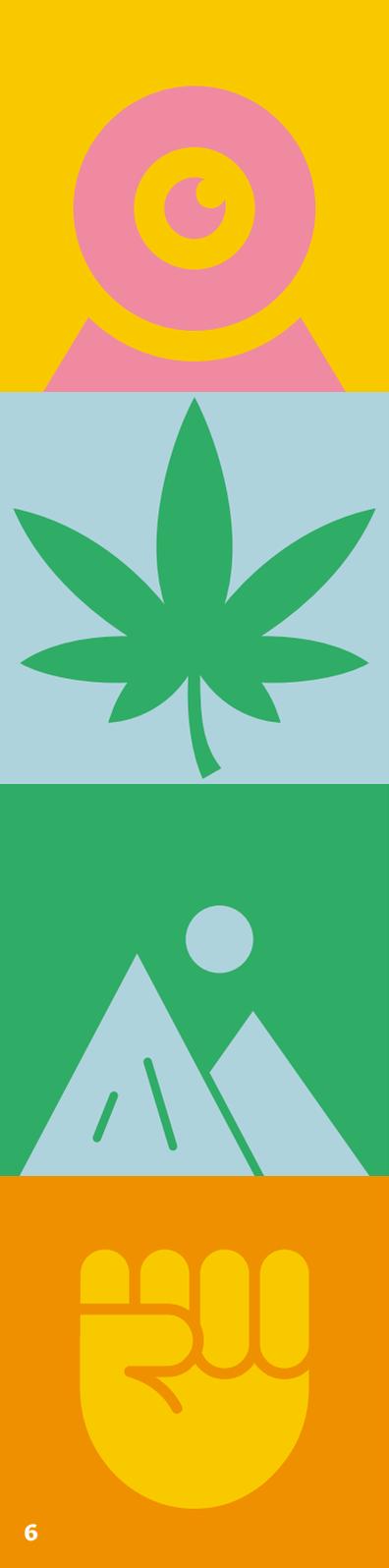
Une première Commission socio-éducative a eu lieu en juin 2023 pour comprendre et remonter les besoins d'accompagnement des équipes socio-éducatives. De ce premier RDV, l'identification des besoins a abouti à l'organisation de 2 Commissions thématiques socio-éducatives en 2024 et des Kfé blabla. Ainsi, deux Commissions Socio-éduc thématiques auront lieu en Avril et Novembre 2024 (sur une thématique particulière : économies d'énergie, développement CPS, mobilisation du collectif, addictions...)

**Objectif :** un échange de pratiques + une intervention extérieure + une pratique d'outils à réutiliser avec les jeunes.

**Où :** en présentiel, dans une structure adhérente, avec l'idée d'une visite des lieux.

**Dates :** 04.04.2023 et 21.11.2024





## Des Kfé blabla

Espace dédié aux équipes socio-éducatives, ces rencontres mensuelles, tous les premiers jeudis après-midi de chaque mois, en visio, permettent le partage d'expériences sur les pratiques et les outils mais aussi des échanges autour des actualités des structures et du réseau.

## Formations échanges sur les addictions

Échanges de pratiques sur les addictions et développement des Compétences Psycho-Sociale (CPS) par territoire dans le cadre de notre convention de partenariat avec Addictions France.

Prochaines formations à prévoir en 2024 sur les territoires de l'Isère et de la Savoie.

## Le Week-End Citoyen

Le Week-End Citoyen est un événement organisé par l'URHAJ afin de répondre à l'une de ses missions qui consistent à favoriser la rencontre et l'échange entre les résident.es et à sensibiliser les structures autour d'actions collectives destinées aux résident.es. Cet événement permet aussi aux jeunes de s'exprimer et de prendre conscience de leur pouvoir d'agir dans la société. C'est également l'occasion pour les équipes socio-éducatives de mettre en pratique ce qu'elles ont appris en formation.

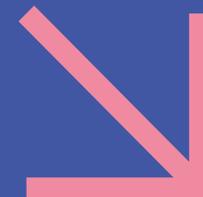
**Prochain week-end citoyen : 01 et 02 juin 2024**

## Le Parlement Libre des Jeunes

« Le Parlement libre des jeunes est une expérience de démocratie directe où des jeunes de 18 à 30 ans, à partir de leurs rêves et leurs colères, s'expriment et s'organisent collectivement pour conquérir ou préserver des droits économiques et sociaux. »

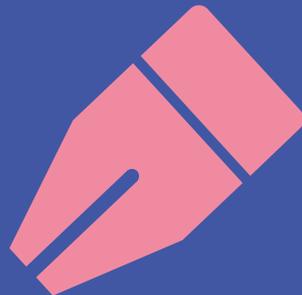
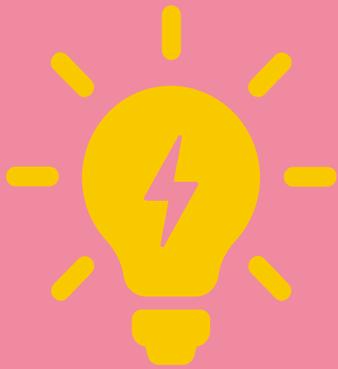
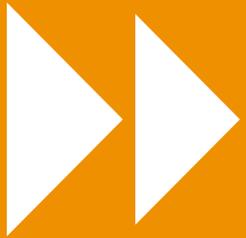
**Dates PLJ 2023 : 02 et 03 décembre 2023.**

**C'est quoi un PLJ ?**



# **L'URHAJ AuRA**

## **Un organisme de formation**



# LES RAISONS DE NOUS FAIRE CONFIANCE

La formation est un des axes de mise en œuvre du projet associatif de l'URHAJ Auvergne-Rhône-Alpes. Elle vient soutenir la montée en compétences des différents acteurs, salarié.es (direction, équipes socio-éducatives, équipes administratives et techniques) et bénévoles du projet Habitat Jeunes, et favorise également une culture commune qui s'appuie sur l'éducation populaire.



**01↓**

Un organisme de formation certifié Qualiopi.



**02↓**

Des contraintes administratives réduites.



**03↓**

Une offre qui répond aux besoins des structures du réseau. Les thèmes sont spécifiques à nos métiers, résultant d'une consultation annuelle des attentes des adhérents (collecte des besoins), des sollicitations et demandes en continu sur des temps de rencontres (café DD, visio socio-éduc, visites terrain, groupes de travail régional).



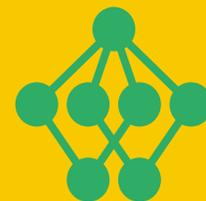
**04↓**

Une diffusion du catalogue annuel en N-1 pour une meilleure prévision du plan de formations des structures adhérentes.



**05↓**

Des intervenant.es expert.es dans leur domaine.



**06↓**

Une volonté de faire appel à des intervenant.es du réseau, ayant connaissance du réseau Habitat Jeunes.



**07↓**

L'application d'une pédagogie active et favorisant le partage d'expériences.



**08↓**

La mise à disposition d'outils pour chaque formation et supports pédagogiques.



**09↓**

Une possibilité de réaliser des formations sur mesure, spécifique à un besoin d'une structure.



**10↓**

Une équipe à l'écoute, réactive, et structurée.

# LA CERTIFICATION QUALIOPi : UN GAGE DE QUALITÉ

L'organisme de formation de l'URHAJ AuRA est certifié Qualiopi depuis 2021. Cette certification permet de reconnaître la fiabilité et la qualité des formations selon des critères précis en prenant en compte les moyens techniques et pédagogiques, la qualité du corps professionnel, ainsi que l'adéquation aux besoins du public formé. La certification Qualiopi permet la prise en charge des formations des structures par leur OPCO.

## Les modalités

Chaque formation est composée à minima de 8 personnes ; en-deçà, l'URHAJ AuRA se réserve le droit d'annuler la formation. La participation aux formations est possible après inscription formalisée par la signature de la convention de formation. Nous favorisons les lieux de formations qui sont accessibles pour les personnes en situation de handicap moteur. Lors du formulaire d'inscription, vous pouvez indiquer votre situation de handicap ; nous envisageons des solutions et un accueil au cas par cas.

Vous pouvez retrouver toutes les conditions financières (coûts pédagogiques et frais annexes), les modalités de paiement, les modalités d'annulation, d'absence, d'interruption, de remplacement, ainsi que les dates, le lieu et horaires définis pour chaque formation proposée par l'URHAJ AuRA, dans ce catalogue de formations, sur les programmes pédagogiques, dans les conventions, les convocations, le livret d'accueil ou encore le règlement intérieur.

## Outils à consulter

Livret d'accueil et CGV

Règlement intérieur

## EN AMONT

01↓

Collecte des besoins

02↓

Rédaction des cahiers des charges

03↓

Recherche et entretiens avec les formateur.trices

04↓

Validation du contenu, de la date, du lieu

05↓

Validation du devis. Signature de la convention avec l'intervenant.e

06↓

Convention avec la structure d'accueil (salle)

07↓

Inscription et collecte des attentes. Envoi du devis par l'URHAJ (si nécessaire)

08↓

Convention avec les structures des stagiaires qui valide l'inscription

09↓

Confirmation et convocation des participant.es

10↓

Réservation et signature du devis des repas selon les contraintes alimentaires

## JOUR J

11↓

Emargement

12↓

Questionnaire de satisfaction et d'auto-évaluation

## EN AVANT

13↓

Attestation de présence pour l'employeur. Attestation de formation pour les stagiaires

14↓

Envoi des supports pédagogiques

15↓

Évaluation de la formation par l'intervenant.e

16↓

Évaluation à +3mois auprès des stagiaires

17↓

Rédaction de la synthèse de la formation

# LES FINANCEMENTS DES FORMATIONS

## Au préalable : le plan de développement des compétences

Une entrée en formation se prépare. Le plan de développement des compétences est la première étape. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 le Plan de Développement des Compétences (PDC) a remplacé le plan de formation. Il permet aux salarié.es de suivre des actions de formation à l'initiative de leur employeur.

- Pour les actions d'adaptation au poste de travail ou liées à l'évolution ou au maintien dans l'emploi.
- Pour les actions de développement de compétences.

Plus d'information

## Actions Collectives Territoriales (ACT)

Certaines formations sont financées par Uniformalion dans le cadre des Actions Collectives Territoriales (ACT) ouverte pour la branche HLA (anciennement FSJT). Les ACT permettent aux structures une simplification de la prise en charge du coût de la formation. L'URHAJ AuRA se charge de toutes les démarches administratives. Ces demandes de financements en ACT mettent plusieurs semaines à être traitées et doivent être déposées 1 mois maximum avant le début de la formation ce qui inclut des inscriptions closes 1 mois avant la formation. Les participant.es aux formations relevant de structures affiliées à Uniformalion devront nous transmettre des informations complémentaires lors de leur inscription (questionnaire d'inscription en ligne).

## Le processus ACT

01↓

**En amont de la formation** la structure ne fait aucune démarche ; l'URHAJ AuRA se charge des démarches ;

02↓

**Une fois inscrit.e, et la prise en charge ACT validée**

Uniformalion enverra au stagiaire une liasse de documents (convocation, fiche demande de remboursement des frais annexes...);

03↓

**Après la formation**

Remplir la feuille de remboursement envoyée par Uniformalion ; frais annexes : repas, déplacements, hébergement.

Dans le cadre de ces ACT financées sur les fonds conventionnels HLA, seules les personnes dont l'OPCO est Uniformalion et dont la branche est HLA pourront bénéficier d'une prise en charge de leurs frais annexes. Pour toutes les structures ne dépendant pas d'Uniformalion, il ne pourra donc pas être possible de demander une prise en charge des frais annexes par leur OPCO. Dans le cas d'un refus de financement pour une ACT, la formation sera annulée.

## À noter

**En 2024, le financement des formations se fera en majorité par une prise en charge hors ACT !**

**Autrement dit, les démarches de prise en charge sont à réaliser par la structure participante auprès de son OPCO 1 mois avant la date de réalisation de la formation.**



# OUTILS COMPLÉMENTAIRES

D'autres outils existent pour la formation des salarié.es.

## Le Compte Personnel de Formation (CPF)

Le Compte Personnel de Formation (CPF) permet d'acquérir des droits à la formation mobilisables tout au long de sa vie professionnelle. Il a une vocation universelle et s'adresse à tous les actifs. A l'initiative du/de la salarié.e (avec accord de l'employeur si la formation se déroule tout ou partie sur le temps de travail) :

- Pour les actions de formation certifiantes (inscrites au RNCP ou répertoire spécifique dont CléA).
- Pour les actions suivantes : accompagnement VAE, bilan de compétences...

[Plus d'information](#)

## Le catalogue Uniformation

Pour les structures adhérentes à cet OPCO : catalogue de formations gratuites dans divers domaines..

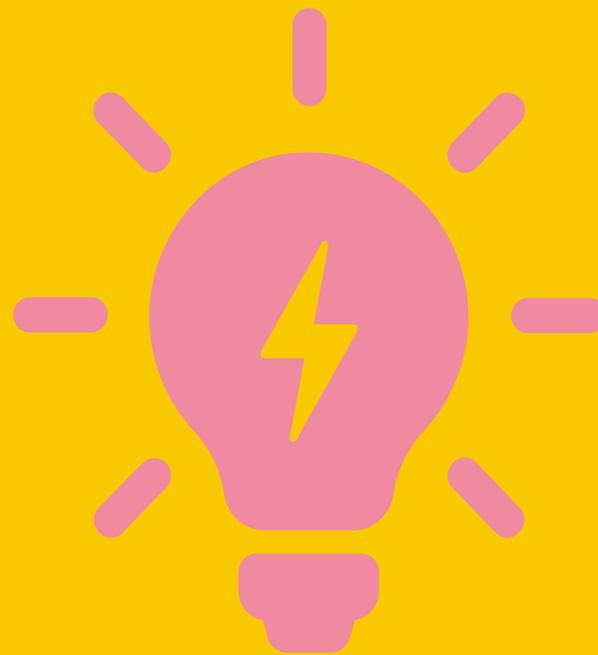
[Consultable en ligne](#)

## Le Conseil en Évolution Professionnelle

Pour l'accompagnement de tous les salarié.es envisageant une évolution professionnelle, un temps de réflexion sur leur parcours et projet professionnel.

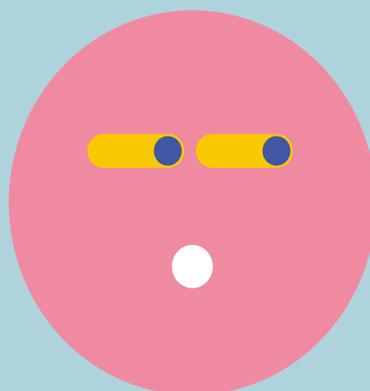
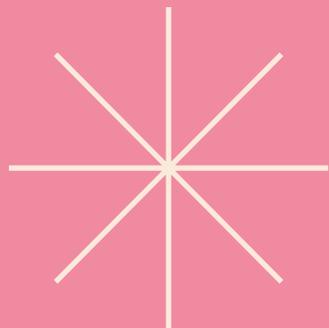
[CEP](#)

[Pour des informations plus exhaustives](#)





# L'URHAJ AuRA : Les formations



# LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES : CALENDRIER ET CONTENU

Le présent catalogue de formations de l'URHAJ AuRA s'intègre dans une démarche globale d'accompagnement des élu.es et des professionnel.les de notre réseau. A ce titre, il est l'un des outils privilégiés du pôle de développement de compétences dont les objectifs sont d'identifier, d'accompagner et de former les personnes qui font aujourd'hui et feront demain le réseau Habitat Jeunes.

**Bilan 2023** : 10 formations ont été planifiées sur l'année 2023 soit 20 jours de formations ou 140 heures de formations proposées. Vous pouvez retrouver toutes les synthèses de l'année 2023 en [cliquant ici](#).

**2024** : 10 formations vous sont proposées sur l'année 2024 soient 20,5 journées ou 143,5h de formations !

## \* Nouveautés 2024

Date	Jours	Heures	Format	Formation	Intervenant.e.s	Public	Lieu
18-19 Janvier	2	14	présentiel *	<b>Droits et obligations des personnes accueillies en Foyer Jeunes Travailleurs</b>	Maître Adeline FIRMIN	professionnel.les du réseau Habitat Jeunes	FJT - Compagnons du Tour de France (Fédération) 11 rue Charles Richard 69003 Lyon
12-13 Février	2	14	présentiel *	<b>Prévention et gestion des impayés au sein des résidences Habitat Jeunes</b>	Maître Alain COUDERC	professionnel.les du réseau Habitat Jeunes	Mairie du 8 <sup>e</sup> arr 12 avenue Jean Mermoz 69008 Lyon
04-05 Mars	2	14	présentiel	<b>Préparation aux nouvelles modalités de l'Évaluation Externe</b>	Delphine BURLET, consultante et évaluatrice depuis 10 ans	professionnel.les du réseau Habitat Jeunes (professionnels d'encadrement, directions, référents qualités, administrateurs, etc)	Lyon - adresse à confirmer
08-09 Avril	2	14	présentiel	<b>La gestion du budget comme levier vers l'autonomie des jeunes</b>	Sadia EL MAHI et Clotilde DOUARD-CLAVEL, parcours CESF	professionnel.les du réseau Habitat Jeunes	Mairie du 8 <sup>e</sup> arr 12 avenue Jean Mermoz 69008 Lyon
04-05 Juin	2	14	présentiel *	<b>Connaissance de base sur la santé des personnes migrantes et accompagnement dans les démarches administratives associées</b>	Sophie RIGOT CRIPS Ile-de-France	professionnel.les du réseau Habitat Jeunes	Lyon - adresse à confirmer
24-25 Juin et 26 Sept.	2,5	17,5	présentiel et visio	<b>Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)</b>	Claire THEBAULT-JEAN	professionnel.les du réseau Habitat Jeunes	IRJB 290 route de Vienne 69008 Lyon
semaine du 23 au 27 Septembre	2	14	présentiel	<b>Découvrir la plus-value du réseau Habitat Jeunes et de l'URHAJ dans ma pratique professionnelle (culture du réseau)</b>	Équipe de l'URHAJ + bénévoles du réseau	professionnel.les du réseau Habitat Jeunes + administrateur.trices	Lyon - adresse à confirmer
15-16 Octobre	2	14	présentiel	<b>Prévention et gestion des conflits : les mots pour ouvrir le dialogue</b>	Véronique LEROUX	professionnel.les du réseau Habitat Jeunes	Lyon - adresse à confirmer
18-19 Novembre	2	14	présentiel *	<b>Promotion et prévention de la santé auprès des jeunes : l'application des concepts de la psychologie positive</b>	Alexia THEODOSIOU, CRIPS Ile-de-France	professionnel.les du réseau Habitat Jeunes	Mairie du 8 <sup>e</sup> arr 12 avenue Jean Mermoz 69008 Lyon
semaine du 09 au 13 Décembre	2	14	présentiel	<b>Conseil de Vie Sociale (CVS) : outils de mobilisation et d'animation</b>	Marie SANDOZ, URHAJ + Richard GROSJEAN, administrateur	professionnel.les du réseau Habitat Jeunes + administrateur.trices	Lyon - adresse à confirmer

# DROITS ET OBLIGATIONS DES PERSONNES ACCUEILLIES EN FOYER JEUNES TRAVAILLEURS

## Contexte

Cette formation dédiée aux acteurs.trices de l'Habitat Jeunes s'inscrit dans la réforme de l'évaluation ESSMS et interroge sur les droits et obligations de la personne accompagnée.

## Objectifs

- Déterminer le régime juridique applicable aux structures en lien avec leur particularité et leur projet d'établissement.
- Etudier les droits et obligations des personnes hébergées et de la structure.
- Permettre une analyse des pratiques de chacun.e.
- Etudier la procédure de fin de prise en charge au regard des droits et obligations étudiées en amont.
- Examiner les outils des participant.es (contrat de séjour, règlement de fonctionnement, etc.).
- Discuter autour de mise en situation.

## Intervenante

Maître Adeline FIRMIN

## Contenu

### Jour 1

- Définitions des différents régimes juridiques et textes applicables (CHRS, CHU, pension de famille ...)
- L'accès à l'hébergement : loi du 2 janvier 2002, statut juridique des FJT, accueil dans la structure, droit à l'information, dossier social, notion de consentement éclairé.
- Les outils : contrat de séjour, DIPC, clauses abusives.

### Jour 2

- Les libertés et droits fondamentaux des personnes hébergées : charte des droits fondamentaux, dignité humaine et l'intégrité physique et morale, respect de la vie privée et familiale, vie privée et confidentialité et protection du domicile, vie quotidienne, intimité et vie familiale, liberté d'aller et venir.
- Les obligations des parties : de la personne accueillie et de la structure d'accueil.
- La fin du contrat d'hébergement et la fin de prise en charge : quelles procédures ?
- Ateliers : mise en situation / interrogations des professionnel.les, études des outils de la structure : le règlement de fonctionnement.

Lien d'inscription



## Méthodes pédagogiques

- Supports variés : power- point, papier avec le contenu des diapositives, textes de loi importants, schémas explicatifs, règlements de fonctionnement des structures
- Apports théoriques et méthodologiques
- Outils et méthodes participatifs
- En amont de la formation, un questionnaire aux participants pourra être délivré afin de mieux appréhender leurs attentes

## Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction et auto-évaluation
- Évaluation à +3 mois
- Évaluation orale : parole libre et échanges

## Dates et Durée

18 et 19 janvier 2024  
2 jours soit 14h en présentiel

## Horaires

9h30 / 17h30

## Lieu

FJT - Compagnons du Tour de France (Fédération)  
11 rue Charles Richard  
69003 Lyon

## Effectif

10 max

## Public

professionnel.les  
du réseau Habitat Jeunes

## Prérequis

Aucun, pas de connaissances juridiques demandées

## Tarif

Adhérents : 700 € (hors ACT)  
Non-adhérents : 800 €

## Référente :

Carole BONNEAU  
dra@habitatjeunes-aura.org

# PRÉVENTION ET GESTION DES IMPAYÉS AU SEIN DES RÉSIDENCES HABITAT JEUNES

## Contexte

La gestion des impayés doit s'inscrire dans un cadre réglementaire précis mais ne doit pas occulter l'accompagnement qui fait partie de l'essence du projet Habitat Jeunes. Il s'agit donc de comprendre et prévenir ces situations individuelles et parfois complexes.

## Objectifs

- Identifier les différents champs réglementaires de la gestion des impayés.
- Accompagner et prévenir la gestion des impayés.
- Traiter la question des impayés selon les situations.

## Intervenant

Maître Alain COUDERC, avocat  
et intervenant dans le réseau

## Contenu

- Le cadre juridique et contractuel : les textes d'ordre public, les mises en œuvre contractuelles, les objectifs respectifs des contrats d'hébergement/sous-location et du règlement intérieur.
- La constitution de l'impayé.
- La prévention des impayés.
- La procédure pré contentieuse.
- La procédure contentieuse.
- Le juge de l'exécution après le jugement d'autorisation d'expulsion.
- L'articulation entre le contentieux locatif et la procédure de surendettement.
- Travail sur les contrats, les règlements intérieurs et les process pré contentieux.

[Lien d'inscription](#)



## Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Outils et méthodes participatifs
- En amont de la formation, un questionnaire aux participants pourra être délivré afin de mieux appréhender leurs attentes

## Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction et auto-évaluation
- Évaluation à +3 mois
- Évaluation orale : parole libre et échanges

## Dates et Durée

12 et 13 février 2024  
2 jours soit 14h en présentiel

 **Horaires**  
9h30 / 17h30

 **Lieu**  
Mairie du 8<sup>e</sup> arr  
12 avenue Jean Mermoz  
69008 Lyon

**Effectif**  
15 max

**Public**  
professionnel.les du réseau  
Habitat Jeunes

**Prérequis**  
Aucun

**Tarif**  
Adhérents : 700 € (hors ACT)  
Non-adhérents : 800 €

**Référente :**  
Carole BONNEAU  
dra@habitatjeunes-aura.org

# PRÉPARATION AUX NOUVELLES MODALITÉS DE L'ÉVALUATION EXTERNE

## Contexte

La nouvelle évaluation des Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Avec la mise à disposition du nouveau référentiel qualité et du manuel associé par la HAS, il est temps de régler à nouveau la focale sur l'évaluation externe pour se préparer. Cette formation a pour objectif de comprendre les critères d'évaluation et les attendus des différentes thématiques en tenant compte des spécificités des résidences et services Habitat Jeunes et pouvoir les retranscrire aux équipes.

## Objectifs

- Connaître les nouvelles modalités d'évaluation externe.
- Connaître et comprendre les critères d'évaluation et les éléments de preuve attendus.
- Enclencher une démarche d'amélioration continue au sein de sa structure et de mise en conformité de la réglementation.
- Préparer ses équipes à l'évaluation externe.

## Intervenante

**Delphine BURLET, consultante formatrice et évaluatrice externe depuis 10 ans**

## Contenu

### Jour 1

- Les nouvelles modalités, outils, méthodes et déroulement de l'évaluation externe.
- Focus sur les 18 critères impératifs.
- Les droits des personnes accompagnées.
- Prévention et traitement de la maltraitance et de la violence.
- Recueil et traitement des plaintes et réclamations et des événements indésirables.
- Gestion de crise.

### Jour 2

- Présentation globale des autres thématiques.
- Compréhension des critères et des attendus pour les Résidences et Services Habitat Jeunes.
- Bienveillance et Éthique.
- Expression et participation de la personne accompagnée.
- Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement.
- Accompagnement à l'autonomie et accompagnement à la santé.
- Continuité et fluidité du parcours.
- Ressources Humaines.
- La check-list des documents réglementaires.
- Le choix de l'organisme évaluateur.
- La dynamique d'amélioration continue et l'auto-évaluation (utilisation de Synaé).
- Outil loi 2002.2 : Projet d'établissement.

**Lien d'inscription**



## Méthodes pédagogiques

- Actives et expérientielles
- Apports théoriques
- Mise en situation
- Analyse des outils et pratiques professionnelles

## Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction et auto-évaluation
- Évaluation à +3 mois
- Évaluation orale : parole libre et échanges

## Dates et Durée

04 et 05 mars 2024  
2 jours soit 14h en présentiel

## Horaires

9h30 / 17h30

## Lieu

Lyon - adresse à confirmer

## Effectif

12 max

## Public

professionnel.les d'encadrement, directions, référents qualités, administrateurs, etc.

## Prérequis

Aucun

## Satisfaction

18,5/20

## Tarif

Adhérents : 700 € (hors ACT)  
Non-adhérents : 800 €

## Référente :

Carole BONNEAU  
dra@habitatjeunes-aura.org

# LA GESTION DU BUDGET COMME LEVIER VERS L'AUTONOMIE DES JEUNES

## Contexte

Apprendre à gérer ses ressources et dépenses est l'un des sujets incontournables dans l'accompagnement du/de la résident.e. Savoir gérer son budget et en comprendre les enjeux est un des leviers permettant aux jeunes d'accéder à une pleine autonomie. Il est donc important dans l'accompagnement du/de la jeune d'apporter des éléments de compréhension et des supports qui lui facilitera sa gestion budgétaire.

## Objectifs

- Intégrer la gestion du budget comme un levier au sein du parcours du résident en fonction de son projet et de ses ressources.
- S'appuyer sur les moments clefs de la gestion locative pour prévenir les difficultés de gestion du budget, aborder, identifier les problématiques et travailler sur le budget ou autres éléments liés permettant l'autonomie sociale et économique.
- Connaître les bases et savoir sensibiliser les résidents à la gestion du budget, notamment au travers d'actions collectives.
- Mettre en place des outils et savoir adapter sa posture afin d'accompagner les résidents en difficulté budgétaires ou en impayés afin d'éviter les procédures d'expulsions.
- Identifier les partenaires locaux sur les thématiques d'autonomie sociale et économique, savoir quand orienter les résidents et assurer un suivi

## Contenu

### Jour 1

- Les apports des sciences humaines en matière de rapport à l'argent.
- Les postes budgétaires : identification et risques.

### Jour 2

- Utilisation du vocabulaire.
- Boîte à outils : identification et limites, les acteurs locaux.
- Les étapes et l'approche méthodologique à mener en situation professionnelle : individuel et collectif.

## Intervenantes

**Sadia EL MAHI et Clotilde DOUARD-CLAVEL,**  
parcours CESF

[Lien d'inscription](#)



## Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Exercices collaboratifs
- Echanges de pratiques
- Mise en scène, jeu de rôle
- Documents supports à la suite de la formation

## Modalités d'évaluation

- Évaluation orale : parole libre et échanges
- Questionnaire de satisfaction et auto-évaluation
- Évaluation à +3mois



## Dates et Durée

08 et 09 avril 2024  
2 jours soit 14h en présentiel



## Horaires

9h30 / 17h30



## Lieu

Mairie du 8<sup>e</sup> arr  
12 avenue Jean Mermoz  
69008 Lyon

## Effectif

15 max

## Public

professionnel.les  
du réseau Habitat Jeunes

## Prérequis

Aucun

## Satisfaction

18/20

## Tarif

Adhérents : 700 € (hors ACT)  
Non-adhérents : 800 €

## Référente :

Marie SANDOZ  
animation@habitatjeunes-aura.org

# CONNAISSANCE DE BASE SUR LA SANTÉ DES PERSONNES MIGRANTES ET ACCOMPAGNEMENT DANS LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ASSOCIÉES

## Contexte

Cette formation vise à fournir aux professionnels une base théorique sur les questions liées à la santé du public migrant. Elle permettra de comprendre les rudiments de l'accès aux soins pour les populations migrantes tout en outillant les participants pour leur permettre de réorienter leurs publics vers les lieux-ressources adaptés.

## Objectifs

- Comprendre les problématiques de santé que peuvent rencontrer les populations migrantes.
- Identifier les freins et obstacles de l'accès aux soins des populations migrantes.
- Actualiser les connaissances sur l'accès aux soins des personnes migrantes.
- Repérer les lieux-ressources et être en capacité d'orienter vers les dispositifs de prévention, de soins et d'accès aux droits.

## Contenu

- Populations migrantes : de qui parle-t-on ?
- Situation sanitaire des personnes migrantes : état des lieux en termes de santé et de dispositifs ; chiffres-clés et enjeux.
- Tour d'horizon des différents obstacles et freins à l'accès aux soins et aux droits pour les populations migrantes.
- Cadre légal d'intervention : droit à la santé, accès aux soins et dispositifs existants.
- Lieux-ressources et principe de réorientation.
- Place de la médiation sociale et sanitaire.

## Intervenante

Sophie RIGOT, CRIPS Ile-de-France

## Lien d'inscription



### Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Etudes de cas
- Echanges autour de retours d'expériences

### Modalités d'évaluation

- Évaluation orale : parole libre et échanges
- Questionnaire de satisfaction et auto-évaluation
- Évaluation à +3mois

### Dates et Durée

04 et 05 juin 2024  
2 jours soit 14h en présentiel

### Horaires

9h30 / 17h30

### Lieu

Lyon - adresse à confirmer

### Effectif

15 max

### Public

professionnel.les  
du réseau Habitat Jeunes

### Prérequis

Aucun

### Tarif

Adhérents : 700 € (hors ACT)  
Non-adhérents : 800 €

### Référente :

Marie SANDOZ  
animation@habitatjeunes-aura.org

# PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE (PSSM)

## Contexte

Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premier secours qui eux, apportent une aide physique à la personne en difficulté.

## Objectifs

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale.
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale.
- Tester et s'approprier un plan d'action qui peut être utilisé pour apporter un soutien immédiat sur des problèmes de santé mentale.
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information.
- Repérer les acteurs, dispositifs et modalités de prise en charge sur le territoire.
- Mieux faire face aux comportements agressifs.

[Lien d'inscription](#)

## Contenu

### Jour 1

- Troubles psychiques : facteurs de risque, statistiques et conséquences / Interventions / Rétablissement.
- Premiers Secours en Santé Mentale : Pourquoi PSSM ? Le plan d'action PSSM.
- Dépression : signes et symptômes et interventions.
- Le plan d'action PSSM pour la dépression : Premiers Secours dans la crise suicidaire. / Premiers Secours dans la crise d'automutilation non-suicidaire.

### Jour 2

- Troubles anxieux : Signes et symptômes / Interventions.
- Le plan d'action PSSM pour les troubles anxieux : Premiers Secours dans la crise d'attaque de panique. / Premiers Secours dans la crise après un événement traumatique.
- Troubles psychotiques : Signes et symptômes / Interventions.
- Le plan d'action PSSM pour les troubles psychotiques : Premiers Secours dans la crise psychotique sévère.
- Trouble lié à l'utilisation de substances : Signes, symptômes et Interventions.
- Le plan d'action PSSM pour le trouble lié à l'utilisation de substances : Premiers Secours dans la crise liée à l'utilisation de substances. / Premiers Secours dans la crise d'agressivité.

### Jour 3 (½ journée)

- Retours d'expérience : études de cas et jeux de rôles.

## Intervenante

Claire THEBAULT-JEAN,  
formateur accréditée PSSM France



## Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Mises en situation
- Analyse de situations

## Modalités d'évaluation

- Évaluation orale : parole libre et échanges
- Questionnaire de satisfaction et auto-évaluation
- Évaluation à +3mois



## Dates et Durée

24 et 25 juin 2024 : 2 jours soit 14h en présentiel  
+ 26 septembre 2024 soit ½ jour, 3,5h en distanciel



## Horaires

9h30 / 17h30



## Lieu

IRJB  
290 route de Vienne  
69008 Lyon

## Effectif

16 max

## Public

professionnel.les  
du réseau Habitat Jeunes

## Prérequis

Aucun

## Satisfaction

18,5/20

## Tarif

Adhérents : 700 € (hors ACT)  
Non-adhérents : 800 €

## Référente :

Marie SANDOZ  
animation@habitatjeunes-aura.org

# DÉCOUVRIR LA PLUS-VALUE DU RÉSEAU HABITAT JEUNES ET DE L'URHAJ DANS MA PRATIQUE PROFESSIONNELLE (CULTURE DU RÉSEAU)

## Contexte

Nouveaux.elles ou ancien.nes salarié.es d'une résidence Habitat Jeunes adhérente à l'URHAJ et à l'UNHAJ, vous faites donc partie intégrante du réseau Habitat Jeunes. Cette formation de deux jours vous permettra de mieux comprendre le projet Habitat Jeunes, apprivoiser le réseau régional et national et la manière dont ce réseau peut venir en appui à vos pratiques professionnelles. Vous pourrez ainsi vous saisir des différentes ressources à votre disposition.

## Objectifs

- Adhérer au réseau Habitat Jeunes en m'appropriant les valeurs et l'histoire de ce réseau.
- Expliquer le rôle de l'URHAJ et de l'UNHAJ dans le réseau Habitat Jeunes en connaissant les missions et le personnel associé.
- Identifier les outils du réseau Habitat Jeunes mis à ma disposition pour faciliter ma pratique professionnelle.
- Utiliser le réseau Habitat Jeunes en mobilisant les ressources numériques, l'équipe de l'URHAJ et en participant aux espaces d'échanges et de rencontres proposés.

## Contenu

### Jour 1

- Temps d'interconnaissance.
- L'histoire des FJT (Habitat Jeunes).
- La réglementation de la CAF : PSE.
- Le cadre du réseau Habitat Jeunes : charte et mention UN.
- Le concept de l'éducation populaire.
- Les pratiques professionnelles dans les résidences Habitat Jeunes.

### Jour 2

- L'approche du réseau Habitat Jeunes : régional et national.
- L'URHAJ, c'est quoi ? son équipe, ses missions.
- Les outils numériques, espaces d'échange, événements, groupes de travail utiles à ma pratique professionnelle.
- Visite de la résidence qui nous accueille.

## Intervenant.es

Équipe URHAJ + bénévoles du réseau

Lien d'inscription



## Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Exercices de groupes
- Jeux de rôles et échanges de pratiques
- Témoignages d'adhérents
- Outils et méthodes participatifs
- Supports transmis à la suite de la formation

## Modalités d'évaluation

- Évaluation orale : parole libre et échanges
- Questionnaire de satisfaction et auto-évaluation
- Évaluation à +3mois

## Dates et Durée

Septembre  
2 jours soit 14h en présentiel

## Horaires

9h30 / 17h30

## Lieu

Lyon - adresse à confirmer

## Effectif

12 max

## Public

professionnel.les  
du réseau Habitat Jeunes  
+ administrateur.trices

## Prérequis

Aucun

## Satisfaction

19/20

## Tarif

Adhérents – en ACT : 25€/repas/pers.  
+ autres frais annexes  
Non-adhérents : nous contacter

## Référente :

Marie SANDOZ  
animation@habitatjeunes-aura.org

# PRÉVENTION ET GESTION DES CONFLITS - LES MOTS POUR OUVRIR LE DIALOGUE

## Contexte

Les FJT sont des lieux de vies et d'interactions. Entre voisins, les rythmes et habitudes de vie sont parfois différents ce qui peut occasionner des tensions, la question du règlement intérieur peut parfois entraîner des incompréhensions.

Cette formation se propose alors d'outiller les professionnels au contact des résidents pour se positionner comme médiateur et éviter ainsi les sources potentielles de tensions entre jeunes ou avec les équipes.

## Objectifs

- Connaître et comprendre la logique et les mécanismes de l'agressivité.
- Développer ses compétences en communication.
- Se positionner pour faciliter les échanges.
- Acquérir des techniques de négociation et de gestion des conflits.

## Contenu

### Jour 1

- Situations de conflits et éléments déclencheurs.
- Attitudes adoptées et attitudes adaptées.
- Initiation à la CNV (Communication Non Violente), une méthode de communication qui favorise l'empathie, l'authenticité et la responsabilité.
- L'écoute active.

### Jour 2

- L'impact des intentions.
- Présence à soi, présence à l'autre : connaître ses limites, mobiliser ses atouts.
- Dire, ne pas dire : choix des mots adaptés aux personnes, aux espaces, aux contextes.
- Effets du « Pouvoir AVEC ».
- Contractualisation sur la base d'alternatives concrètes et réalistes.
- Responsabilités et décisions : Place de chacune des parties, usagers, professionnel.les, institution.

## Intervenante

Véronique LEROUX

[Lien d'inscription](#)



## Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Mise en œuvre de situations favorisant la communication et la coopération
- Partage des expériences, co-développement
- Jeux de rôles, atelier d'écriture
- Elaboration d'une action à mettre en œuvre à l'intersession
- Documents supports à la suite de la formation

## Modalités d'évaluation

- Évaluation orale : parole libre et échanges
- Questionnaire de satisfaction et auto-évaluation
- Évaluation à +3mois



## Dates et Durée

15 et 16 octobre 2024  
2 jours soit 14h en présentiel



## Horaires

9h30 / 17h30



## Lieu

Lyon - adresse à confirmer

## Effectif

12 max

## Public

professionnel.les  
du réseau Habitat Jeunes

## Prérequis

Aucun

## Satisfaction

19/20

## Tarif

Adhérents : 700 € (hors ACT)  
Non-adhérents : 800 €

## Référente :

Marie SANDOZ  
animation@habitatjeunes-aura.org

# PROMOTION ET PRÉVENTION DE LA SANTÉ AUPRÈS DES JEUNES : L'APPLICATION DES CONCEPTS DE LA PSYCHOLOGIE POSITIVE

## Contexte

Cette formation permettra aux professionnels de découvrir la psychologie positive, ses concepts et ses outils appliqués à la promotion de la santé.

## Objectifs

- Comprendre les concepts de la psychologie positive appliqués à la promotion de la santé.
- S'approprier la posture d'intervenant en prévention santé et en psychologie positive.
- Découvrir et s'approprier les outils d'animation.
- Identifier les ressources pour accompagner et orienter les jeunes.

## Contenu

- Les concepts-clés en promotion de la santé : thématiques, bonnes pratiques, spécificités des publics.
- Les concepts-clés de la psychologie positive : bonheur, bien-être, émotions, forces, résilience.
- Les émotions en promotion de la santé : identification des émotions, leur rôle sur les comportements ; comment les solliciter pour développer des comportements favorables à la santé.
- Les forces de caractère : définition et identification, leur lien avec les émotions, leur rôle sur les comportements ; comment les solliciter pour développer des comportements favorables à la santé.
- La résilience : définition, mises en pratique en lien avec trois thématiques : la vie affective et sexuelle, les consommations de drogues, le bien-être.
- La pleine attention en lien avec l'hygiène de vie : apports théoriques et mises en pratique.

## Intervenante

Alexia THEODOSIOU, CRIPS Ile-de-France

Lien d'inscription



## Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Etudes de cas
- Echanges autour de retours d'expériences

## Modalités d'évaluation

- Évaluation orale : parole libre et échanges
- Questionnaire de satisfaction et auto-évaluation
- Évaluation à +3mois



## Dates et Durée

18 et 19 novembre 2024  
2 jours soit 14h en présentiel



## Horaires

9h30 / 17h30



## Lieu

Mairie du 8<sup>e</sup> arr  
12 avenue Jean Mermoz  
69008 Lyon

## Effectif

15 max

## Public

professionnel.les  
du réseau Habitat Jeunes

## Prérequis

Aucun

## Tarif

Adhérents : 700 € (hors ACT)  
Non-adhérents : 800 €

## Référente :

Marie SANDOZ  
animation@habitatjeunes-aura.org

# CONSEIL DE VIE SOCIALE (CVS) : OUTILS DE MOBILISATION ET D'ANIMATION

## Contexte

Le Conseil de la Vie Sociale est une instance obligatoire qui vise à associer les jeunes au fonctionnement des établissements sociaux et médico-sociaux. Pour ce faire, et inciter les jeunes à participer à la conduite des projets Habitat Jeunes, nous vous proposons cette formation pour accompagner les équipes socio-éducatives à la mobilisation des résidents, la mise en place, l'animation, le renouvellement du CVS au sein de leur structure. Partage d'outils d'animation, de mobilisation, de communication et d'expériences sont les points forts de cette formation.

## Objectifs

- Identifier et repérer les différents éléments de la loi 2002-2, du décret n°2022-688 du 25 avril 2022, pour la mise en place du CVS dans sa structure.
- Identifier des outils de communication et de mobilisation des résidents pour la mise en place d'un CVS.
- Mettre en place et animer un CVS en utilisant des méthodes participatives et ludiques.
- Impulser une dynamique de projet, à partir du CVS en mettant les jeunes en position d'acteurs.

## Contenu

### Jour 1

- Réglementation – loi 2002-2 / décret.
- Communiquer, mobiliser les résidents.
- Mobiliser les salarié.es et administrateur.trices.
- Témoignages CVS du réseau.
- Mise en situation (étapes et outils) pour mobiliser dans sa structure.

### Jour 2

- Organiser les élections (candidats, campagne, vote...).
- Mettre en place, animer le CVS.
- Le CVS, un outil pour mettre en place des projets avec les résident.es.
- Faire vivre le CVS, le renouveler.
- Mise en situation pour mettre en place le CVS dans sa structure.

## Intervenante.s

Marie SANDOZ, URHAJ +  
Richard GROSJEAN, administrateur du réseau

[Lien d'inscription](#)



## Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Temps d'échanges en petits groupes et en grand groupe
- Apports d'outils de mobilisation, d'animation
- Mise en situation

## Modalités d'évaluation

- Évaluation orale : parole libre et échanges
- Questionnaire de satisfaction et auto-évaluation
- Évaluation à +3 mois



## Dates et Durée

Décembre 2024  
2 jours soit 14h en présentiel



## Horaires

9h30 / 17h30



## Lieu

Lyon - adresse à confirmer

## Effectif

15 max

## Public

professionnel.les  
du réseau Habitat Jeunes  
+ administrateur.trices

## Prérequis

Aucun

## Tarif

Adhérents – en ACT : 25€/repas/pers.  
+ autres frais annexes  
Non-adhérents : nous contacter

## Référente :

Marie SANDOZ  
animation@habitatjeunes-aura.org

# LES FORMATIONS SPÉCIFIQUES : PROJET SANTÉ

## Le Contexte : une expérimentation pour 10 structures adhérentes

L'URHAJ a démarré en septembre 2022 le Projet « Inscrire une démarche Santé globale pour les résident.es au sein des structures Habitat Jeunes », financé par l'ARS, pour une expérimentation sur 10 structures Habitat Jeunes volontaires. Ce projet devrait prendre fin le 30 juin 2024.

Ce projet a pour ambition d'améliorer la santé et le bien-être des jeunes des structures Habitat Jeunes et les inciter à adopter des comportements qui leur permettent de devenir autonomes sur les questions de santé. L'objectif est d'accompagner la mise en place d'une culture de prévention santé à l'échelle des structures du réseau Habitat Jeunes de manière à intégrer pleinement cette dimension dans l'accompagnement social global.

Pour mettre en place ce projet et atteindre les objectifs fixés, un des axes du plan d'action est la montée en compétences des professionnel.les, notamment à travers des formations. Ainsi, plusieurs formations sur des thématiques de santé ont eu lieu et/ou vont avoir lieu entre le 1er septembre 2022 et le 30 juin 2024 pour les structures participantes à ce projet.

## Les Formations

### Pour les 10 structures participantes au projet

La majorité des formations est destinée aux équipes socio-éducatives, qui pourront ensuite mettre en place les actions à destination des résident.es. Néanmoins, d'autres publics tel que les directeur.trices, les personnels de restauration ou encore les veilleurs de nuit, qui ont aussi un rôle à jouer sur la santé des résident.es, seront également concernés par certaines formations.

Le projet est un projet de santé globale. Ainsi, les thématiques des formations sont diverses, notamment grâce à la multiplicité des partenaires et spécialistes de la santé qui nous accompagnent sur ce projet et sur ces formations.

En 2023, une formation a eu lieu sur les thématiques « nutrition / activité physique » et « précarité et difficultés d'accès aux soins et liens entre problématiques de santé et

d'insertion » en partenariat avec l'IREPS. Cette formation a été divisée en plusieurs modules afin de faire monter en compétences aussi bien les professionnel.les socio-éducatifs, les personnels de restauration et les directions.

En 2023, a eu lieu également une formation avec comme thématique « Prévention des addictions : repérer, accompagner, orienter » en partenariat avec Addiction France.

Fin 2023 et 2024, deux formations porteront sur la thématique de la santé mentale. Une formation « Module sentinelle, prévention suicide » avec l'IRJB (2 sessions en octobre et novembre 2023) et une formation « Concevoir un projet en promotion de la santé mentale » (22, 23 et 29/01/2024) en partenariat avec l'IREPS.

Une formation sur la thématique « Santé affective et sexuelle » sera également réalisée fin mars 2024, en partenariat avec les associations financées par l'ARS.

## LES AUTRES FORMATIONS : BÉNÉVOLES, INTRA ET À LA DEMANDE

### LA FORMATION DES ADMINISTRATEUR.TRICES

L'URHAJ organise des formations pour les administrateur.trices du réseau Habitat Jeunes en Auvergne-Rhône-Alpes. Ces formations sont, soit financées par les structures, soit par les fonds sollicités dans le cadre du FDVA (Fonds de Vie Associative).

### LES FORMATIONS INTERNES À VOTRE STRUCTURE

Si vous souhaitez une formation spécifique et interne à votre structure, n'hésitez pas à contacter l'équipe URHAJ AuRA et nous verrons quelle réponse nous pourrions vous apporter.

**Pour ces formations précitées, n'hésitez pas à contacter Carole BONNEAU - directrice régionale adjointe**  
**[dra@habitatjeunes-aura.org](mailto:dra@habitatjeunes-aura.org)**  
**06 44 32 65 13**



# Contacts



**Marie SANDOZ**  
**Chargée de mission Jeunesse**  
Pédagogie et gestion des inscriptions  
[animation@habitatjeunes-aura.org](mailto:animation@habitatjeunes-aura.org)  
04 37 43 45 11



**Carole BONNEAU**  
**Directrice Régionale Adjointe**  
Coordination et stratégie de développement  
[dra@habitatjeunes-aura.org](mailto:dra@habitatjeunes-aura.org)  
06 44 32 65 13



245 rue Duguesclin, 69003 Lyon  
[uhraj@habitatjeunes-aura.org](mailto:uhraj@habitatjeunes-aura.org)  
04 37 43 45 17  
[www.habitatjeunes-aura.org](http://www.habitatjeunes-aura.org)

